

en vigueur. Sans cela, il y a longtemps qu'il aurait été supprimé. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que nous ayons des doutes au sujet de ce qui se passe à l'égard du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau?

Je pourrais parler en détail de toute cette question, à savoir la méthode suivie et le fait qu'à notre avis M. Gilson devrait tenir des audiences publiques dans la mesure du possible pour permettre aux producteurs de savoir exactement ce qui se dit en leur nom derrière les portes. C'est très important. Si M. Gilson ne peut pas rendre ses audiences publiques, il devrait être prêt à tenir des conférences de presse en présence de toutes les parties en cause afin que les producteurs sachent exactement de quoi il retourne. En effet, comme le dit le vieil adage de la jurisprudence anglaise, la justice ne doit pas simplement être faite mais elle doit l'être au vu et au su de tous. Si nous ne tenons pas compte de cet avis, le ministre aura beau décrire l'entente qui sera conclue et puis présentée à la Chambre sous forme de loi dans les termes les plus flatteurs, si les producteurs n'ont pas l'impression d'être traités équitablement, cela ne marchera pas et la situation sera bien pire que si nous n'avions rien fait.

● (1640)

Des voix: Bravo!

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je remercie l'opposition d'avoir fourni aujourd'hui au gouvernement l'occasion de parler des mesures que nous avons annoncées le 8 février au sujet de l'expansion des chemins de fer de l'Ouest. Mes collègues et moi-même nous réjouissons de pouvoir dissiper certains malentendus quant aux intentions du gouvernement en ce qui concerne le transport du grain.

C'est un sujet d'une importance cruciale pour tous les Canadiens, et surtout ceux des quatre provinces de l'Ouest. Il mérite qu'on en discute longuement et en toute connaissance de cause tant à la Chambre qu'à l'extérieur. Néanmoins, tant que l'opinion de certaines personnes se fonde sur certains mythes et malentendus, il est impossible d'en discuter de façon intelligente.

Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je crois utile de prendre le temps d'éclaircir certaines choses.

D'abord, on accuse le gouvernement fédéral d'imposer unilatéralement aux céréaliers de l'Ouest des changements relatifs au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Ce n'est certainement pas vrai. Comme le ministre des Transports (M. Pepin) l'a clairement précisé en annonçant la décision du gouvernement, nous agissons à la demande de divers groupes de l'Ouest y compris la plupart des organismes agricoles. N'oublions pas que la Western Agriculture Conference et la Prairie Farm Commodity Coalition nous ont adressé une pétition nous demandant de faire quelque chose pour améliorer la capacité des chemins de fer de l'Ouest. Les deux groupes nous ont proposé des suggestions pour régler le problème. Ils reconnaissaient notamment que le producteur de céréales devrait payer davantage pour faire transporter son grain en échange d'un meilleur service.

En outre, le gouvernement n'a pas simplement décidé de remplacer les tarifs actuels par d'autres. Il fait un gros effort sur le plan financier en vue d'améliorer le transport ferroviaire

Les transports

grâce à la réfection des voies secondaires et à l'achat de 1,280 wagons-trémies supplémentaires. Et il offre également d'éponger le déficit actuel du Pas du Nid-de-Corbeau et de confirmer dans une loi cet avantage accordé aux cultivateurs de l'Ouest. Comme nous l'avons souligné en annonçant cette mesure, le grain continuera à bénéficier d'un statut spécial en matière de transport.

Le gouvernement du Canada est prêt à dépenser 3.2 milliards au cours des quatre prochaines années pour le transport du grain de l'Ouest. C'est ainsi que l'État contribue à résoudre le problème qui se pose depuis des années à l'égard du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Son aide s'élève à environ \$23,000 par céréalier de l'Ouest. Maintenant, nous demandons au secteur privé, aux compagnies de chemin de fer et aux agriculteurs de l'Ouest quelle sera leur contribution.

Le gouvernement n'impose pas sa volonté à l'Ouest comme certains l'ont prétendu. Il agit de façon sensée, dans l'intérêt des Canadiens de l'Ouest et surtout des agriculteurs. Il consulte les groupes intéressés en vue de trouver avec eux une solution satisfaisante.

Selon une autre fausse rumeur répandue par nos critiques, le gouvernement fédéral a déjà décidé ce qu'il compte faire à propos de toutes les questions comme les tarifs variables, le montant que les agriculteurs devraient payer, le mode de paiement des avantages reliés au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, et ainsi de suite. Selon ces critiques, les consultations menées par M. Gilson ne seront que de la poudre aux yeux.

C'est faux. Le gouvernement négocie de bonne foi. Nous n'avons pris aucune décision définitive à propos des tarifs variables, de la façon dont le gouvernement versera le montant des avantages reliés au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et du montant exact que les producteurs devront payer pour le transport des céréales à l'avenir. La position adoptée par le gouvernement est expliquée dans la déclaration de politique publiée le 8 février. C'est dans cette optique que se dérouleront les entretiens de M. Gilson avec les sociétés ferroviaires et les agriculteurs. Il n'y a rien de plus.

Je sais que certains autres documents ont circulé et qu'on a beaucoup parlé de fuites de documents du cabinet. Je vois que le député qui était ministre des transports sous le dernier gouvernement conservateur est à la Chambre.

M. Mazankowski: Je ne sais rien à propos de ces documents.

M. Whelan: Comme il le sait lui-même et comme toute personne qui a fait partie du cabinet le sait, les fonctionnaires peuvent présenter plusieurs documents à un ministre avant qu'un de ces documents soit accepté. Les fonctionnaires avaient donc présenté divers documents à ce sujet à mes collègues du cabinet et à moi-même et nous avons contesté certains des renseignements qu'ils contenaient. Certains des documents trouvés par l'opposition officielle quand elle était au pouvoir étaient peut-être des documents que nous avons rejetés. Les députés d'en face pourraient venir voir dès maintenant ce qu'il y a sur mon bureau. S'ils y trouvent le moindre document secret qu'ils voudraient avoir, ils peuvent le prendre. Il y a probablement encore certains de ces vieux documents qui s'y trouvent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre que ces documents reflètent la position adoptée par le gouvernement.